

## AVIS DE NÉGOCIATION D' ACTIONS

# Mise à jour sur l'examen des questions liées à la publication des rapports sur les opérations d'initiés

La Bourse de Toronto (la « TSX ») et la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») tiennent à remercier tous ceux qui ont répondu à [la sollicitation de commentaires](#) qui visait à obtenir une rétroaction au sujet de la pertinence et de l'utilité actuelles du rapport indicateur des opérations des initiés qu'elles doivent publier à la fin de chaque journée (les « **rapports obligatoires sur les opérations d'initiés** »). Les Bourses ont reçu sept lettres de commentaires provenant des milieux acheteur et vendeur et de membres d'associations connexes. Les commentaires étaient substantiellement homogènes et les thèmes principaux qui en émergeaient sont résumés ci-après.

- Les rapports obligatoires sur les opérations d'initiés nuisent aux porteurs de grandes quantités de titres qui sont des « initiés » au sens où ils détiennent des actifs s'élevant à plus de 10 % des titres d'un émetteur, parce que les renseignements qui sont publiés peuvent être utilisés pour désavantager l'investisseur au moment de l'achat ou de la vente de positions importantes. Plusieurs de ces « initiés » sont des investisseurs institutionnels qui n'ont généralement pas connaissance d'information non publique importante et n'ont pas non plus de « rapports particuliers » avec l'émetteur.
- Les rapports obligatoires sur les opérations d'initiés devraient cesser d'être produits. Si les Bourses sont tenues de continuer à publier ces rapports, un délai de publication à T+5 serait préférable.
- S'il ne semble y avoir aucune raison pour que des exigences de publication des rapports obligatoires sur les opérations d'initiés ne s'appliquent qu'à la TSX et à la TSXV, exiger de tous les marchés qu'ils produisent des rapports semblables nuirait davantage au marché canadien.

On peut consulter le libellé complet de la sollicitation de commentaires, les lettres de commentaires reçues ainsi qu'un résumé plus détaillé des commentaires sur le site Web de la TMX à l'adresse suivante : <http://www.tsx.com/trading/toronto-stock-exchange/trading-rules-and-regulations/other-requests-for-comments?lang=fr>

Après un examen approfondi des commentaires reçus, la TSX et la TSXV ont établi que la meilleure avenue consisterait à cesser de produire les rapports obligatoires sur les opérations d'initié comme suggéré. Comme l'obligation de diffuser publiquement l'information contenue dans les rapports découle de décisions rendues par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, la British Columbia Securities Commission et l'Alberta Securities Commission, la TSX et la TSXV déposeront auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières, d'ici la fin de mai 2017, une demande de révocation de ces décisions. Dans l'attente de l'approbation de cette demande par les autorités de réglementation en valeurs mobilières, la TSX et la TSXV continueront de publier, comme elles sont tenues de le faire, les rapports sur les opérations d'initié dans leur format actuel.

La TSX et la TSXV remercient tous les participants de partager la détermination de TMX à régler les questions relatives à l'intégrité du marché présentées dans la sollicitation de commentaires, ainsi que d'avoir fait part de leurs commentaires au cours du processus.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec [l'équipe de gestion des comptes](#).

Jeff Foster	416 947-4229
Matthew Lee	416 947-4665
Graham MacKenzie	416 947-4534
Michael Tintinaglia	416 947-6679
Robert Domanko	917 499-7400

